

Mutation demandée au titre d'une situation sociale, médicale ou professionnelle grave

Certaines situations (maladie de l'agent, d'un proche, difficultés sociales et/ou professionnelles) peuvent donner lieu à l'attribution d'une bonification de 99.5 points sur des vœux de type groupement de communes (sous réserve de demander tout type d'établissement sur lequel l'intéressé peut être statutairement affecté).

Afin d'exposer votre situation, il vous est conseillé de solliciter un rendez-vous dès que possible auprès des personnes référentes suivantes:

Au niveau de la direction des ressources humaines :

- | | | |
|-------------------------------|----------------------|------------------|
| ▪ Drôme : | Mme Blandine Joncour | ☎ 04 76 74 76 99 |
| ▪ Ardèche et Isère : | M Braisaz Latille | ☎ 04 76 74 74 58 |
| ▪ Savoie et la Haute Savoie : | Mme Rachel Meynent | ☎ 04 76 74 73 68 |

Au niveau du service médico-social :

	<u>Médecins :</u>	<u>Assistantes sociales :</u>	
Ardèche :	Mme le Dr Mailhes	Mme Blanchon	☎ 04 75 66 93 38
Drôme :	M. le D ^r Currenti – M. le Dr Costantini	Mme Sarda	☎ 04 75 82 35 68
Isère :	M. le D ^r Vial	Mme Posé	☎ 04 76 74 72 28
Savoie :	M ^{me} le D ^r Truc Reverchon	Mme Chaix	☎ 04 79 69 96 76
Haute-Savoie :	M ^{me} le D ^r Frion	Mme Rabatel	☎ 04 50 88 47 07

Dans tous les cas, la bonification sera accordée par la rectrice après consultation d'un groupe de travail.

Envoi du dossier :

Les personnes concernées transmettront leur dossier exclusivement par **courrier recommandé** avec accusé de réception pour le **jeudi 11 avril 2019** :

- Pour les situations médicales et/ou sociales graves : au Service médico-social, - rectorat de Grenoble, 7 place Bir-Hakeim, CS 81065 -38021 Grenoble cedex 1.
- Pour les situations professionnelles graves : Direction des ressources humaines- rectorat de Grenoble, 7 place Bir-Hakeim, CS 81065 -38021 Grenoble cedex 1.

Composition du dossier :

- [Annexe 7](#) : fiche de demande d'affectation prioritaire au titre d'une situation médicale, sociale ou professionnelle grave
- Lettre motivant la demande
- Toute pièce susceptible de justifier la demande